



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Colocation Alzheimer

Question écrite n° 15930

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les enjeux croissants liés à l'accompagnement du vieillissement de la population française. La France connaît en effet une transformation démographique majeure. Les travaux de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) estiment qu'en 2050, près de 23 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivront en France, soit 5 millions de plus qu'en 2021. Dans le même temps, les besoins en accompagnement de la perte d'autonomie augmentent rapidement. 738 000 personnes supplémentaires seront en perte d'autonomie en 2050. Conserver les pratiques actuelles d'entrée en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou assimilés des personnes âgées en perte d'autonomie supposerait de créer 365 000 places en Ehpad. Selon les travaux de la Fondation Médéric Alzheimer, il manquera à l'horizon 2030 plus de 128 000 places en Ehpad. Or plus de 5 000 places ont été supprimées entre 2019 et 2023. Autrement dit, la trajectoire réelle s'éloigne des besoins projetés. De nombreux professionnels, élus locaux et familles s'interrogent sur la place que pourraient occuper des solutions intermédiaires entre le domicile et l'Ehpad : habitats inclusifs, colocations seniors. En Allemagne, des formes de colocation médicalisée et d'habitat partagé pour personnes âgées dépendantes se sont fortement développées, à l'exemple des colocations Alzheimer. Ces dispositifs pourraient contribuer à répondre aux aspirations de nombreuses personnes âgées tout en limitant la saturation des établissements spécialisés. Il souhaite connaître les mesures le Gouvernement compte prendre afin d'anticiper l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie, afin de garantir à chacun une fin de vie digne et accompagnée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15930

Rubrique : Dépendance

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5399